



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Ain

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR du jeudi 11 février à 14h au siège.

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour :

- \* Préparation de l'AG du 28 Février (élaboration de l'ordre du jour : règlement Intérieur, bilan financier, budget prévisionnel, élection, augmentation du prix de la licence pour 2022) ;
- \* Préparation du Congrès Régional des 13 & 14 Mars 2021 à ST MAURICE-DE-BEYNOST ;
- \* Informations et questions diverses.

Membres présents : Mesdames DAVID, BOUVARD, GERMAIN, TREUVEY,  
Messieurs LACROIX, MALLET, MARMONT, SABELLI, TRILLIAT.

Membre absent excusé : Monsieur CHEVILLOTTE.

Membres absents : Mesdames BIGOT, NICOD C., NICOD N.,  
Monsieur VEYRET.

### Le mot de la Présidente :

Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie de votre présence. Comme beaucoup d'évènements ces derniers mois, il est très difficile de programmer longtemps à l'avance des réunions. Il est vrai que celle-ci a encore été décidée à la dernière minute, sur demande de plusieurs membres du Comité directeur. Je vous remercie d'avoir pu vous libérer. Cette réunion est la dernière de notre mandat. Elle a pour but de mettre au point le déroulement de notre **Assemblée générale électorale**, qui se tiendra dans des conditions très particulières en raison de l'épidémie.

Je vous remercie toutes et tous pour ces 4 ans passés à mes côtés. Nous avons fait de belles choses (développement de la Commission des jeunes ; signature de la convention de partenariat avec le Comité Départemental de sport adapté, concrétisant ainsi plusieurs années de travail avec ce Comité ; réfection de notre siège, etc..). Je souhaite bonne chance au futur ou à la future Présidente. Si je suis réélue pour faire partie de cette nouvelle équipe, je pourrai apporter mon expérience de plus de 30 années de dirigeante.

\*\*\*\*\*

L'Assemblée générale aura lieu à la salle des fêtes de Pont de Vaux le dimanche 28 février 2021 à **9h précises**, avec l'accord de la Mairie de Pont de Vaux, ainsi que de la cellule de crise de la Préfecture de l'Ain.

Cet accord peut être remis en cause du jour au lendemain en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

**Le port du masque sera obligatoire dans la salle, les participants devront rester assis.**

Nous préparons donc un ordre du jour qui doit être le plus succinct possible.

Les convocations avec l'ordre du jour, les rapports financiers et le budget prévisionnel seront envoyées au plus tard le 13 février.

Il est demandé aux Présidents (tes) des secteurs et des diverses Commissions d'envoyer par courriel leur rapport d'activités à tous les Membres du Comité directeur ainsi qu'à tous les Clubs, afin d'écourter le plus possible la durée de l'AG.

La Commission de surveillance des opérations électorale sera convoquée par la Présidente pour les vérifications de validité des candidatures. Faute de bénévoles pour cette Commission, Jean-Pierre Marmont qui ne se représente pas à l'élection au Comité directeur sera intégré à cette instance. **Merci à lui.**

La Trésorière convoquera les vérificateurs aux comptes pour le contrôle de la gestion financière du Comité.

Georges Mallet a préparé tous les bulletins de vote, ainsi que les fiches de présence des Clubs. Les Présidents (tes) des Secteurs auront la charge de veiller à ce que les enveloppes contenant les bulletins de vote soient bien remises au Président du Club, **dont le nom a été relevé sur la fiche de composition de bureau qui nous a été adressée, ou à son mandataire, muni d'un pouvoir selon la réglementation en vigueur.**

Le Comité aura la charge de l'organisation de l'AG du Comité régional, qui devrait avoir lieu les 13 et 14 mars.

La Présidente avait négocié les prix des chambres et des repas avec l'hôtel Lyon est à la sortie de l'autoroute à St Maurice de Beynost.

Elle suit cette affaire assez compliquée de très près, vu la crise sanitaire.

Pour le Congrès national qui doit se dérouler à Évian, les 19 et 20 mars, il convient d'attendre les directives de la FFPJP et de la ville d'Évian, pour savoir quel sera la formule retenue et le nombre maximum de personnes autorisées présentes par Comité.

Pour ce qui est de la Coupe de France, des CDC et des championnats, la FFPJP doit prochainement communiquer de nouvelles dispositions, voire des reports de dates.

Dans l'attente, toutes ces compétitions sont annulées, ce qui entraîne de facto l'annulation de toute communication antérieure, concernant des dates de rencontres.

De plus, il y a lieu d'attendre les élections du futur Comité directeur, **nul** ne peut préjuger de sa réélection, ni de la fonction qu'il serait amené à exercer dans cette éventualité.

A ce jour notre Comité enregistre 1488 licenciés, soit 41% des effectifs de 2020, 17 mutations externes et 51 mutations internes.

Avant de clore la réunion, la Présidente nous fait part du très mauvais comportement d'un de nos Membres, lors d'une compétition organisée sous l'égide du Comité régional, ce qui déshonore grandement notre Comité.

La Présidente :

Le Secrétaire de séance :

Annie David

Georges Mallet